

Fonds distinct d'obligations canadiennes MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Options de garantie Investment/Estate CAD

APERÇU DU FONDS

Le Fonds investit dans le Fonds d'obligations canadiennes MFS Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Août 2012
Total des actifs nets (\$ CA) En date du 2021-01-29	599,9 milles \$
VLPP En date du 2021-04-09	11,5335 \$
RFG (%) En date du 2020-06-30	2,38
Frais de gestion (%)	1,70
Catégorie d'actif	Revenu fixe canadien
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial) / 100 \$ (supplémentaire)

Niveau de risque¹

Faible	Faible à modérer	Modérer	Modérer à élevé	Élevé
--------	------------------	---------	-----------------	-------

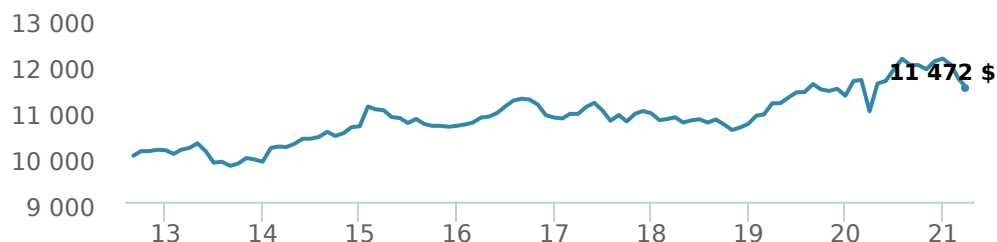
CODES DES FONDS

Investment/ Estate	Catégorie Placement 75/75: FAI 22106
	Catégorie Succession 75/100: FAI 22406
	Catégorie Placement 75/75: FAR 22206
	Catégorie Succession 75/100: FAR 22506

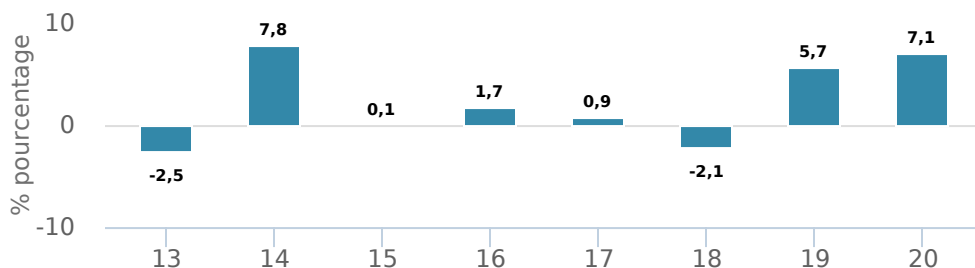
RENDEMENTS²

En date du 2021-01-29

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
-1,10 %	-1,10 %	0,80 %	-1,10 %	3,00 %	3,60 %	2,30 %	-	2,10 %

* Depuis la date de création

GESTIONNAIRES

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE³

En date du 2021-01-29

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	44,84 %	Revenu fixe	97,44 %	Canada	80,17 %
Obligations de sociétés canadiennes	32,78 %	Espèces et quasi-espèces	2,55 %	États-Unis	19,21 %
Obligations de sociétés étrangères	14,11 %	Autres	0,01 %	Iles Caimans	0,37 %
Obligations étrangères - Autres	3,93 %			République dominicaine	0,24 %
Espèces et équivalents	2,55 %			Autres	0,01 %
Obligations de gouvernements étrangers	0,94 %				
Hypothèques	0,84 %				
Autres	0,01 %				

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Gouvernement du Canada 1.25% 01-Jun-2030	Revenu fixe	9,20 %
2. Province de l'Ontario 2,05 % 02-jun-2030	Revenu fixe	4,10 %
3. Province de l'Alberta 3,45 % 01-déc-2043	Revenu fixe	3,08 %
4. Province de l'Ontario 2,65 % 02-déc-2050	Revenu fixe	2,87 %
5. Province de Québec 5.00% 01-Dec-2038	Revenu fixe	2,78 %
6. Province de Québec 2.75% 01-Sep-2028	Revenu fixe	2,49 %
7. Province de l'Ontario 2,90 % 02-jun-2049	Revenu fixe	2,04 %
8. Province de la Colombie-Britannique 2,95 % 18-jun-2050	Revenu fixe	1,90 %
9. Province du Manitoba 4,10 % 05-mar-2041	Revenu fixe	1,83 %
10. Banque Nationale du Canada 2.98% 04-Mar-2024	Revenu fixe	1,74 %
11. Bruce Power LP 4,01 % 21-mar-2029	Revenu fixe	1,69 %
12. Banque Toronto-Dominion 2,50 % 02-déc-2024	Revenu fixe	1,69 %
13. Bell Canada Inc 3,80 % 21-mai-2028	Revenu fixe	1,60 %
14. Société Financière Manuvie 2,82 % 13-mai-2035	Revenu fixe	1,53 %
15. Province de l'Ontario 3,45 % 02-jun-2045	Revenu fixe	1,38 %

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RFG est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2021. Tous droits réservés.

Publié en Avril 2021